



Agriculture

Le poids de l'agriculture et de l'agroalimentaire en termes d'emplois est plus important dans cette région que dans le reste du territoire national. L'objectif de la Région est de développer le nombre d'actifs agricoles, de favoriser le maintien et la création d'exploitations agricoles, de contribuer à la création d'emplois.

Développer le nombre d'actifs et renforcer les compétences

Depuis plusieurs années, le nombre d'exploitations et d'actifs agricoles diminue. La Région a mis en œuvre une politique volontariste en matière d'installation et de transmission pour maintenir sur son territoire les emplois et les actifs, renforcer les compétences et préserver l'occupation et l'équilibre des territoires.

Faciliter l'installation et la transmission

Pour enrayer la baisse du nombre d'exploitations et des actifs agricoles, la Région accompagne l'installation des jeunes agriculteurs. Cette politique s'appuie sur un certain nombre de dispositifs d'aide à l'installation, à la transmission des outils de production tout en favorisant l'accès au foncier.

Elle soutient en outre les initiatives prises par les acteurs professionnels et économiques pour faciliter et sécuriser l'installation et la transmission en

agriculture (accompagnement, repérage, détection, suivi).

Aides

- [Dotation Jeunes Agriculteurs - Aide au démarrage d'entreprises - Cofinancé par le FEADER](#)
- [Impulsion installation](#)
- [Contrat de parrainage agricole](#)
- [Stage créateur d'entreprise en espace test agricole](#)
- [Portage foncier](#)

Accroître les compétences par l'information et le conseil

La capacité à s'adapter aux mutations et à relever les défis passe aussi par le renforcement des compétences techniques, organisationnelles et de management. Cela implique notamment une meilleure diffusion des connaissances et des innovations. Ainsi, la Région soutient les actions de formation, d'information et de transfert de connaissance au bénéfice des agriculteurs et des forestiers. Ces actions sont proposées par les organismes opérant sur ce secteur. Par ailleurs, elle finance des interventions de conseil stratégique personnalisé par des organismes agréés.

Soutenir la création d'emplois

La Région est attentive à la création d'emplois et priorise les projets sur leur capacité à créer ou maintenir l'emploi agricole. Elle favorise notamment la création de groupements d'employeurs qui peuvent être une solution à la problématique de main d'œuvre sur les exploitations. Elle accompagne les agriculteurs sur une réflexion stratégique pour leur entreprise en termes de ressources humaines. Elle encourage aussi la mise en place d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en agriculture à l'échelle de la Normandie.

Renforcer la capacité d'adaptation des

entreprises et l'attractivité économique

La politique régionale propose des aides concrètes pour renforcer la capacité d'adaptation des entreprises agricoles et l'attractivité économique des territoires.

À savoir

Lors de la Commission permanente du 6 juillet 2020, la Région a accordé une aide totale de 1,56 million d'euros pour 32 projets d'investissement pour la transformation à la ferme et à la commercialisation en circuits courts. Objectifs des aides de la Région :

- accroître la compétitivité des industries agroalimentaires,
- conforter les filières agricoles et alimentaires représentatives de l'économie régionale (lait, viande, fruits et légumes...),
- créer ou rénover des ateliers de transformation de produits fermiers,
- favoriser l'adaptation des exploitants aux nouveaux contextes agricoles,
- accroître l'efficacité économique des exploitations agricoles en fonction des stratégies locales et des enjeux des territoires.

Rechercher la performance des exploitations agricoles

La Région encourage les agriculteurs dans la réalisation de leur projet d'entreprise et soutient les investissements pour une triple performance économique, sociale et environnementale. L'objectif est de définir une vision stratégique pour l'ensemble des filières régionales : maîtrise des coûts de production, modes de production plus économes en intrants et en énergie, valorisation des ressources agronomiques locales, amélioration des conditions de travail et capacités d'organisation, mutualisation du matériel agricole à travers les coopératives d'utilisation de matériel agricole.

La Région développe par ailleurs l'utilisation des ressources énergétiques renouvelables en encourageant la biomasse agricole, la diversification par la valorisation non-alimentaire des produits agricoles, méthanisation ou bois-énergie.

Aides

- [Investissements agricoles pour une agriculture normande performante](#)

Créer de la valeur ajoutée à la ferme et dans les industries agroalimentaires

Le développement d'outils de transformation alimentaire performants et novateurs sur le territoire valorise les productions agricoles régionales, et répond aux besoins des grands bassins de consommation à proximité. La Région soutient ainsi les investissements en transformation des industries agroalimentaires. Elle encourage la création et le développement d'ateliers de transformation à la ferme dans toutes les filières ce qui permet d'augmenter la valeur ajoutée des produits et de redonner du lien entre le producteur et le consommateur.

Il s'agit aussi d'augmenter la valeur ajoutée des produits et de redonner du lien entre le producteur et le consommateur. Et pour valoriser la commercialisation via des circuits courts, la Région encourage la création et le développement d'ateliers de transformation à la ferme dans toutes les filières.

Aides

- [Investissements physiques en transformation-commercialisation dans le secteur agroalimentaire et agro-industriel](#)

Développer les circuits courts

Les circuits courts permettent aux producteurs de diversifier leur activité agricole tout en répondant à une demande locale des consommateurs (notamment en zones périurbaines et touristiques). La Région aide les producteurs à transformer et commercialiser leurs produits à la ferme. Par ailleurs, elle encourage et soutient les approches collectives et partenariales pour créer, promouvoir, développer des circuits courts et marchés locaux.

Aides

- [Investissements pour la transformation à la ferme et la commercialisation en circuits courts](#)

Structurer, valoriser les filières de qualité et accentuer leur notoriété

Afin de concilier activité agricole et qualité des produits, diversifier les marchés, les démarches qualité mettent en avant les produits du territoire. Ces démarches valorisent également les savoir-faire des filières économiques normandes inscrites pleinement dans un objectif de développement durable. La Région encourage la structuration de filières de qualité, accompagne l'obtention de signes officiels de qualité, appuie la mise en œuvre de projets transversaux, la promotion des produits pour accentuer leur notoriété. Elle soutient également les manifestations et animations de terroir qui participent à la promotion et la vitalité de la Normandie et de ses produits notamment par la marque Normandie.

Aides

- [Information et promotion en faveur des produits relevant d'un système de qualité](#)
- [Promotion et valorisation collective des produits normands issus de l'activité agricole ou de la mer](#)

Développer les protéines végétales

Malgré l'intérêt agronomique et environnemental que constituent les protéagineux et légumineuses, leurs cultures sont en déclin en France et en Normandie. En dépit de coûts de production faibles, les résultats obtenus restent inférieurs à d'autres productions végétales, que ce soit en quantité ou en qualité.

Un appel à manifestation d'intérêt, initié par la Région, aura pour rôle de repérer en

amont les projets, et de mettre en relation les acteurs travaillant à des objectifs communs avant d'être orienté vers un dispositif financier adapté.

La Région met en place un plan de soutien au développement des protéines végétales qui a pour but :

- d'encourager l'expérimentation et la recherche sur les cultures protéiques végétales adaptées en Normandie et pour amplifier leur production
- d'accueillir des projets industriels dans le domaine de la protéine végétale en Normandie, en lien avec les atouts du territoire
- de valoriser la protéine végétale normande.

Une nouvelle production de protéine de colza

Le groupe agroalimentaire Avril, numéro un français des huiles de table et des œufs, s'associe avec le néerlandais Royal DSM pour produire une protéine issue de colza non OGM à destination de l'alimentation humaine.

Cette nouvelle unité de production sera implantée à Dieppe d'ici 2022, permettant la reconversion du site Saipol et la création d'une soixantaine d'emplois. La Région Normandie apporte un soutien financier à hauteur de 4 millions d'euros (1,56 million d'euros votés lors de la Commission permanente en juin en faveur de la SCA Avril, le complément sera voté à une prochaine commission).

[Plan protéines végétales](#)

Préserver et renforcer les écosystèmes agricoles

L'agriculture et la forêt, intimement liées à l'environnement, doivent produire tout en préservant les richesses vitales. En Normandie, la région doit relever quatre défis majeurs : le maintien d'une bonne qualité de l'eau, la protection des sols agricoles vivants, la préservation de la biodiversité et des paysages, la maîtrise énergétique.

Ces défis sont une opportunité pour créer une nouvelle dynamique de modèle

agricole plus équilibrée dans la relation avec l'environnement.

La réduction de l'usage des phytosanitaires, le repositionnement de l'agronomie au cœur de l'agriculture et le développement de l'agriculture biologique en sont les principaux leviers. Il est également nécessaire de conforter la richesse des systèmes herbagers et bocagers et valoriser la ressource forestière.

Les agriculteurs répondent déjà à ces enjeux par des initiatives innovantes. La Région les accompagne pour développer ces dynamiques et contribuer ainsi à l'essor d'une agriculture durable, performante et respectueuse de l'environnement.

Accompagner les évolutions agroenvironnementales

La Région accompagne les exploitations agricoles vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement dans le cadre du volet développement rural de la Politique Agricole Commune (adaptation au changement climatique, biodiversité, qualité de l'eau, systèmes herbagers, ensembles bocagers, érosion, etc). Elle soutient les changements de pratiques agricoles visant à la diminution des engrais, des pesticides et aux économies d'énergies, à la protection des sols et de la qualité des eaux, au maintien de la biodiversité.

Développer l'agriculture biologique

La Région favorise la réalisation de projets de conversion et d'installation en agriculture biologique et appuie la structuration de ces filières afin de pouvoir répondre aux besoins croissants du marché, aux attentes fortes des consommateurs et aux agro-environnementaux.

Plusieurs axes d'intervention sont mobilisés : promotion et information, formation et sensibilisation, conseils stratégiques individuels, accompagnement de projets de conversions et d'installations bio, appui à des projets collectifs de structuration de filière et de développement de la transformation ainsi que la commercialisation des produits issus de l'agriculture biologique.

La Région accompagne également les agriculteurs via des dispositifs encourageant l'adoption ou le maintien de méthodes de production d'agriculture biologique.

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

En Normandie, depuis 2015, grâce à la mobilisation de 127 millions d'euros d'aides publiques (FEADER, Etat, Agences de l'Eau, Région Normandie), plus de 3 200 exploitations normandes se sont engagées en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour faire évoluer leurs pratiques ou maintenir des pratiques vertueuses sur le plan environnemental. En accord avec l'Europe, et d'ici la nouvelle programmation, 90 % des contrats arrivés à échéance en mai 2020 sont prolongés d'un an.

Normandie Glyphosate 2021

Afin d'anticiper au mieux la probable fin d'utilisation du Glyphosate en 2022, la Région Normandie et la Chambre d'Agriculture de Normandie ont lancé en mai 2019 un appel à candidature.

Ce plan expérimental, « Normandie Glyphosate 2021 », a pour objectif de soutenir les agriculteurs volontaires dans le remplacement progressif d'herbicides à base de ce produit phytosanitaire par des méthodes alternatives, dans le cadre d'un contrat de transition sur 2 ans.

38 exploitants tentent l'expérience. La Région mobilise jusqu'à 475 000 euros pour soutenir les agriculteurs volontaires.



[Glyphosate : 2 ans pour en sortir](#)

Deuxième phase de la concertation régionale agricole

La Région a annoncé le lancement de la deuxième phase de la concertation régionale agricole pour la programmation des fonds européens 2021-2027 en Normandie, initiée par la Région en 2019. Via un questionnaire en ligne, les agriculteurs et professionnels du secteur sont invités à donner leur avis sur le volet régional de la PAC à venir.

[Le questionnaire en ligne](#) reprenait les axes et objectifs du volet agriculture du second pilier Régional avec un objectif transversal de transition agro-écologique :

- l'installation et la transmission des exploitations
- l'investissement et l'adaptation des exploitations
- la transition des systèmes
- l'innovation - coopération et la diffusion de la connaissance

Calendrier de la concertation régionale

- mise en ligne du questionnaire destiné aux agriculteurs, du 18 juin 2020 au 15 juillet 2020,
- journée de concertation régionale le 14 septembre 2020, composée d'ateliers portant sur les axes et objectifs du volet agriculture du second pilier Régional. Elle s'appuiera également sur les résultats du questionnaire.
- rendez-vous régional pour la conclusion-restitution des travaux en novembre 2020.

Chiffres-clés de l'action régionale menée en faveur de l'agriculture 2014-2020

- 300 DJA par an - 25 000 euros par DJA, représentant un budget total de 50 millions d'euros
- 4 000 exploitations aidées accompagnées dans leur développement, Budget total : 200 millions d'euros

- 3 200 exploitations en MAEC - 200 exploitations en conversion bio / an, Budget total : 180 millions d'euros
- 3 200 agriculteurs formés - 70 groupes de projets innovants, Budget total : 6 millions d'euros

A télécharger

- [Guide des aides agricoles](#)
- [Politique agricole normande](#)

Ceci peut vous intéresser



[**Au paradis des gourmets**](#)